

DATES DE LA SAISON 2011/2012

Date	Lieu	Dép	Type d'épreuve	Organisateur/ Correspondant
04/09/11	Exoudun	79	X-Country en ligne	Team Evasion Nature Christophe COLIN 05.49.32.98.01
11/09/11	Nanteuil	79	X-Country	Nanteuil VTT Passion Thierry BERNARD 05.49.26.04.03
02/10/11	Payré	86	X-Country	UVC Couhé Pascal TINON 05.49.42.42.46
16/10/11	Prailles - le Lambon	79	X-Country	PSF niort Martial FRAPPIER
11/11/11	Naintré	86	X-Country	Vélophile Naintréenne Francis BLEYAERT 06.88.69.49.69
04/03	Marans	17	X-Country Départemental 17	VC Marandais Eric MICHAUD 05.46.01.00.65
11/03	Xaintray	79	X-Country Départemental 79	MC TRAC Richard THOREE 06.16.76.71.41
18/03	Châteauneuf	16	X-Country Départemental 16	Team 16 VTT Châteauneuf Jean-Philippe DUMONT 06.14.04.31.15
25/03	Prailles le Lambon	79	X-Country	PSF Niort Martial FRAPPIER
01/04	Saint Trojan les Bains	17	X-Country	Oléron VTT Karine DESTAINVILLE 05.46.76.45.20
08/04	Payré	86	X-Country Départemental 86	UVC Couhé Pascal TINON 05.49.42.42.46
15/04	Lathus Saint Rémy	86	X-Country Régional	VC Montmorillon Christophe DESHAIS 05.49.91.26.73
19 et 20/05	Saint Carreuc	22	National VTT	
26/05	Mauzé	79	VTT Endurance 4h	Cyclos Thouarsais Rémy BRUNET 06.60.38.20.07


TOUS LES SPORTS AUTREMENT
 POITOU-CHARENTES



Organisé par

le Comité Régional UFOLEP et

la Commission Régionale VTT

Saison sportive 2012

Pour information, voici les premières dates du trophée 2013 : Nanteuil le 09/09, Nouaillé le samedi 22/09, Naintré le 11/11.

Informations, résultats, calendriers disponibles sur www.ufolep86.org rubrique VTT.

**L'ensemble des membres de la commission Régionale V.T.T.,
vous souhaite une très bonne saison sportive !**

REGLEMENT GENERAL

Article 1 : il a été institué à partir de la saison sportive 2003/2004 un challenge régional intitulé « Trophée Régional VTT Poitou-Charentes ». Il comporte les manifestations inscrites sous cette appellation dans le calendrier régional UFOLEP Poitou-Charentes de la saison sportive concernée.

Article 2 : ce Trophée concerne exclusivement les licenciés UFOLEP de la Région Poitou-Charentes disposant de leur carton VTT 2011-2012.

ENGAGEMENT et PARTICIPATION

Article 3 : Les épreuves, sauf le championnat régional, sont ouvertes aux non licenciés UFOLEP à condition que ceux-ci présentent un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport cycliste en compétition datant de moins d'un an ou d'une licence FFC.

Les mineurs non licenciés UFOLEP doivent présenter, avec le certificat médical, une autorisation parentale.

En cas de participation de non licenciés UFOLEP, l'organisateur devra souscrire une assurance temporaire. Les non licenciés UFOLEP ne peuvent pas prétendre à un classement dans ce Trophée.

Article 4 : tous les règlements techniques nationaux de l'UFOLEP (exemples : embouts, cintre,...) doivent être appliqués lors des épreuves de ce Trophée. Ainsi, le port d'un casque à coque rigide est obligatoire. Des contrôles aléatoires pourront être faits lors des courses de Trophée par des membres de la commission régionale VTT.

Article 5 : Les inscriptions :

Toutes les inscriptions pour le trophée se feront au plus tard 48h avant l'épreuve.

Le compétiteur devra présenter sa licence et son carton le jour de l'épreuve.

Toutes les inscriptions sur place seront majorées de 3 €.

Pour le Championnat régional, les engagements se feront uniquement sur dossier.

Pour le Championnat départemental, pour le département concerné les engagements se feront sur dossier, pour les autres départements engagements suivant le trophée.

Article 6 : Les tarifs d'inscription selon l'harmonisation régionale :

Epreuves	Licencié UFOLEP	Non licencié ou FFC	Jeunes -16ans
Compétition classique et manche de Trophée	8 €	10 €	5 €
Championnat régional	9,50 €		6,5 €

Un droit d'inscription par épreuve, destiné à financer l'organisation du Trophée, sera perçu par le Comité Régional auprès de chaque organisateur. Son montant est fixé chaque année par ce Comité Directeur Régional sur proposition de la Commission Technique Régionale de la discipline.

Pour l'année sportive 2011-2012, ce droit d'inscription est fixé à 50 euros par manifestation. De plus, pour financer l'organisation du championnat régional, tous les clubs inscrivant une manifestation compétitive VTT au calendrier régional UFOLEP et faisant partie ou non du trophée régional reversera 0,50 euros par participant au Comité Régional.

Article 7 : Tenue vestimentaire : Sur toutes les courses du Trophée, le port du maillot du club est obligatoire. Le champion départemental devra porter son maillot de champion pour le Championnat Régional. Pour la remise des prix, les coureurs devront venir munis de leur maillot de club.

REGLEMENT SPORTIF

Article 8 : Le carton de la saison en cours est valable jusqu'au 31 octobre. Les points acquis jusqu'au 31 octobre seront attribués si le carton est validé avant cette date. Sinon, les points seront comptés à partir de la date de validation du carton

Article 9 : les épreuves, sauf les épreuves par équipes attribueront le même nombre de points : 1er: 70 pts, 2^{ème}: 65 pts, 3^{ème}: 60 pts, 4^{ème}: 55 pts, 5^{ème}: 50 pts, 6^{ème}: 46 pts, 7^{ème}: 42 pts, 8^{ème}: 38 pts, 9^{ème}: 35 pts, 10^{ème}: 32 pts, 11^{ème}: 29 pts, 12^{ème}: 27 pts, 13^{ème}: 25 pts, 14^{ème}: 23 pts, 14^{ème}: 21 pts, 15^{ème}: 20 pts, 16^{ème}: 19 pts, et ainsi de suite. Pour l'américaine de la Jarrie les jeunes auront leurs points décomptés suivant le même barème en fonction de leur place .

Article 10 : Classement en fonction du nombre de courses :

En dessous de 10 courses, il y aura deux jokers concernant les résultats comptabilisés. Ex : sur 9 courses, les résultats des 7 meilleures courses seront pris.

Pour plus de 10 participations, il y aura trois jokers.

Article 11 : 15 points de fidélité par épreuve du trophée et 30 points pour les épreuves par équipe seront attribués à chaque compétiteur effectivement au départ et resteront acquis dans le classement final.

Article 12 : les 5 premiers **classés** de chaque catégorie seront récompensés.

Pour information, la remise des récompenses du trophée 2011/2012 se fera à Nanteuil le 9 septembre.

Article 13 : si un compétiteur d'un autre comité régional se classe dans une épreuve du Trophée, l'attribution des points est décalée. De fait, les points ne sont attribués qu'aux seuls licenciés UFOLEP de la Région.

Article 14: Un jeune double licencié qui pourrait être surclassé dans l'année et qui changerait de catégorie lors du trophée perdrait alors tous les points de la saison pour la catégorie antérieure.

<u>Jeunes :</u>	<u>Adultes masculins :</u>	<u>Adultes Féminines :</u>	<u>Tandem hommes et mixtes:</u>
2000-1999 : 11 – 12 ans 1998-1997 : 13 – 14ans 1996-1995 : 15 – 16ans 1994-1992 : 17 – 19ans	1991-1982 : 20 - 29 ans 1981-1972 : 30 - 39 ans 1971–1962 : 40 – 49 ans 1961–1952 : 50–59 ans 1951 et avant : 60ans et plus	1994 – 1982 : F 17 – 29ans 1981-1972: 30 - 39 ans 1971 et avant : 40ans et plus	1994 et plus

Article 15 : Catégories d'âge pour la saison 2011-2012 :

Article 16 : Réserves et réclamations : Pour tous litiges, réclamations, faite remonter l'information à votre président de club, qui transmettra à la Commission Technique Départementale. Celle-ci transmettra à la Commission Régionale.

Les dates qui sont données au verso du document ne sont qu'indicatives et peuvent être éventuellement modifiées. Elles concernent la fin d'année civile, première partie de la saison. Pour la deuxième partie, les courses seront indiquées sur le Calendrier Régional Multisports que vous pouvez vous procurer auprès de votre club ou de votre Comité.